

MAIRIE DE ROGNAC
1 Place de l'Hôtel de Ville
BP 10062
13655 ROGNAC CEDEX

Le Projet Educatif Territorial Plan mercredi

La pierre
angulaire de la
politique
éducative de la
commune

Faire de nos jeunes rognacais des citoyens curieux,
épanoui, autonome ayant l'esprit critique et soucieux de
respecter l'environnement

Années scolaires : 2018/2020



PREAMBULE

Depuis le 30 janvier 2016, Monsieur Stéphane LE RUDULIER devient le Maire de la commune. Dans sa nouvelle gouvernance, il a décidé de nommer Madame Sylvie MICELI-HOUDAIS, 1^{ère} Adjointe de la commune délégué aux politiques éducatives. Il s'agit d'un geste fort démontrant, s'il en est besoin, de la priorité accordée à la jeunesse rognacaise.

Le dernier projet éducatif est entré en vigueur en septembre 2014 à la suite de la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Suite à l'arrêt de la semaine des quatre jours en septembre 2017, une réorganisation du service et de ses missions sont réalisés.

La volonté municipale est de permettre d'entrer véritablement dans la **co-éducation**. En effet, familles, enseignants et maintenant animateurs doivent travailler ensemble afin de permettre la **réussite éducative** des enfants et ainsi de former **les citoyens** de demain. De ce fait, la commune a décidé d'assurer un service de qualité auprès des enfants en permettant dès lors qu'il est dans un temps qui peut être pris en charge par la commune (restauration scolaire, périscolaire et extra-scolaire) d'un personnel qualifié pour le **bien-être** de chaque enfant.

Ce présent projet a pour unique et humble objectif de dresser un état des lieux des besoins de la commune, de lister l'ensemble des moyens disponibles afin de réaliser notre objectif commun : **être au service de nos futurs jeunes citoyens de 3 à 17 ans en leur fournissant des activités de qualité dans un cadre sécurisant.**

SOMMAIRE

PREAMBULE

I. Diagnostic

- A. Un territoire ancien et vaste
- B. Une économie diversifiée et une situation financière envieuse
- C. Les structures éducatives
- D. Un tissu associatif dense et diversifié
- E. De nombreuses structures municipales
- F. Une démographie rognacaise en mutation
- G. Les atouts, contraintes et leviers du territoire
- H. Les attentes

II. Les différents objectifs de la commune

- A. Les objectifs éducatifs
- B. Les objectifs opérationnels
- C. Une réussite éducative pour tous

III. Les moyens mis en place

- A. Humains
- B. Matériels
- C. Financiers
- D. Les partenaires

IV. Le plan mercredi

- A. Une thématique à l'année
- B. Une journée type

V. L'évaluation du projet

PERSPECTIVE

ANNEXE

Direction concernée : Direction des politiques éducatives

Directrice : Laurence WERNER

Contact : lwerner@mairie-rognac.fr

04 42 87 76 31

Service émetteur du projet : Service Loisirs Enfance-Jeunesse

Responsable du service et Coordinateur du PEDT : Julien POOS

Contact : jpoos@mairie-rognac.fr

06 62 35 62 13

Elue référente : Madame Sylvie MICELI-HOUDAIS, 1ère Adjointe déléguée aux politiques éducatives

Durée du projet : sur 3 années de 2018 à 2020

Territoire et périmètre concernés : La commune de Rognac

- Les groupes scolaires de la ville : 6 écoles maternelles et 5 écoles élémentaires
- Le Conseil Municipal des Enfants (CME)
- Les structures jeunesse de la ville : *Le Mas, le Maset, La Plantade*
- Les séjours de vacances organisés par la ville
- Les associations partenaires

I. Diagnostic

A. Un territoire ancien et vaste

Rognac est une ville ancienne de près de 5000 ans d'histoire. Elle fût très vite occupée par des groupes néolithiques chasséens qui sonnent le début d'un habitat à Rognac.

Le nom Rognac vient sans doute d'un domaine du moyen âge nommé Rudinacum.

En 1847, le chemin de fer arriva ce qui a permis de fournir des emplois autre que dans l'agriculture.

Au XXe siècle, le complexe industriel de l'étang de Berre se met en place ce qui permet à la population de se diversifier et de croître.

Ainsi, le patrimoine de Rognac est dense : elle possède une église datée de la fin du XVIIe siècle tout comme un four à pain et un pigeonnier. Elle possède également un oratoire dit de Saint Jacques sans oublier les fontaines de Rognac, la coopérative oléicole ou la célèbre Croix de Rognac dominant la barre rocheuse du Coustau qui surplombe la ville.

La commune de Rognac est une ville située dans le département des Bouches du Rhône dans la région Provence Alpes Côtes d'Azur. Elle fait également partie de la Métropole Marseillaise issue du conseil de territoire de l'agglomération Provence depuis 2002 regroupant 17 communes soit 133 000 habitants.

Rognac couvre 1739 hectares et elle est à une trentaine de kilomètres au Nord-Ouest de Marseille (2^e ville de France d'un point de vue population et économique), et à l'Est Aix-en-Provence sans compter sur la riche ville (d'un point de vue financier) de Berre-l'Étang à l'Ouest, de la petite commune de Velaux au nord et de Vitrolles au Sud.

La ville a également l'opportunité d'être au bord de l'étang de Berre sur les rives Nord-Est de l'étang de Vaïne.

Elle possède également des zones naturelles protégées et un domaine forestier vaste. D'ailleurs un de ses accueils de loisirs a en son sein 2 hectares de pinèdes. La colline de Rognac permet de nombreux chemins de randonnées sont présents et une jolie cascade est à admirer lorsqu'il pleut.

D'un point de vue urbanistique, la commune est coupée en deux par une voie de chemin de fer laissant un quartier les Brêts\Barjaquets « isolé » de la ville centre. Ce quartier possède de très nombreuses villas possédant des terrains individuelles avec un faible habitat social contrairement à la ville centre qui possède des immeubles sociaux.

B. Une économie diversifiée et une situation financière envieuse

La ville possède deux zones industrielles tournées vers la pétrochimie, l'industrie et les services. Elle possède un réseau de transport important avec l'accès directe à l'A7, la départementale 113, sa propre gare ferroviaire et à quelques kilomètres, l'aéroport de Marseille Provence et la gare TGV d'Aix en Provence.

Elle possède des commerces de proximités et quatre supermarchés.

De nouveaux projets de zones artisanales ou industrielles sont en cours d'élaboration avec la réflexion sur la mise en place d'une plateforme multimodale.

La ville a une situation financière envieuse. La gestion y est rigoureuse. Rognac n'a pas d'emprunt, ces investissements se font donc exclusivement via des subventions et l'autofinancement.

C. Les structures éducatives

➤ La commune possède 6 groupes scolaires :

- Le groupe scolaire (maternelle et élémentaire) le plus important *Marcel Pagnol* avec 82 élèves de maternelles et 273 d'élémentaires.
- Le groupe scolaire (maternelle et élémentaire) *Romain Rolland* avec 75 élèves de maternelles et 128 d'élémentaires.
- Le groupe scolaire (maternelle et élémentaire) *Jean Giono* avec 79 élèves de maternelles et 159 d'élémentaires.
- Le groupe scolaire (maternelle et élémentaire) *Gérald Kraemer* avec 68 élèves de maternelles et 150 d'élémentaires.
- Le groupe scolaire (maternelle et élémentaire) *Lamartine* avec 124 élèves de maternelles et 181 d'élémentaires.
- Le groupe scolaire (maternelle) *les Jardins* avec 83 élèves.

➤ Un établissement du secondaire complète l'offre éducative :

Le collège *Commandant Cousteau* accueillant 620 élèves de 6^e à la 3^e.

➤ Les structures jeunesse :

- L'accueil collectif de mineurs *le Maset* accueillant jusqu'à 50 enfants de 6 à 12 ans.
- L'accueil collectif de mineurs *La Plantade* accueillant jusqu'à 220 enfants de 3 à 12 ans sur un site totalement réhabilité.
- L'accueil collectif de mineurs *le Mas* accueillant jusqu'à 22 enfants de 11 à 17 ans.

➤ Les séjours de vacances :

Le service développe une offre variée de loisirs tant sur les différents centres qu'en organisant des séjours en direction des enfants de 5 à 17 ans tout au long de l'année.

D. Un tissu associatif dense et diversifié

La ville accueille plus de cent associations : sportives, chorégraphiques, jumelage, environnemental... sans oublier les associations de parents d'élèves qui sont essentiels au bon fonctionnement des écoles.

Un conseil des sages a été institué en 2017. Son objectif mener une réflexion bénévole sur des sujets divers proposés ou acceptés par le Maire.

E. De nombreuses structures municipales

Six complexes sportifs existent permettant de pratiquer une activité sportive (plus de 2500 licenciés sportifs). Ces complexes sont soit rénovés ou neuf soit en cours de réhabilitation

Une école de musique municipale s'est développée et permet la mise en place de chorale, l'initiation aux instruments de musique etc.

Un centre aquatique familial fonctionne l'été et comprend une pataugeoire, un moyen et grand bassin et une aire de pique-nique. Chaque mardi, ce centre est exclusivement réservé aux structures jeunesse.

La ville possède une base de loisirs avec une base nautique, une aire de jeux et des tables de pique-nique permettant de pratiquer à tout âge catamarans, dériveurs, planches à voile, kayaks, paddles.

Une organisation au service de la population est réalisée avec un pôle éducatif composé d'une directrice et d'un directeur-adjoint. Cette direction réunit les services enseignements, jeunesse, petite enfance et guichet unique.

Le service Loisirs Enfance-Jeunesse gère les structures accueillant des mineurs durant les temps de garderies périscolaires, le temps méridien, les transports scolaires intra-muros

et les accueils de loisirs et séjours de vacances. D'autres évènements permettent également de mobiliser les équipes comme le Corso ou le spectacle Jeunesse.

Un responsable de service est dédié à la gestion de ce service et à la coordination du PEDT.

Le Guichet Unique constituant un pôle administratif est composé d'agents municipaux chargés de la gestion des dossiers et des inscriptions. Elles travaillent dans la mairie annexe.

Une équipe composée de directeurs est constituée afin de coordonner les actions sur les différents Accueil Collectif de Mineurs (ACM), accueils périscolaires, temps méridiens.

Enfin, une équipe d'une vingtaine d'animateurs permanents ou vacataires travaillent afin de répondre aux différents objectifs.

F. Une démographie rognacaise en mutation

La ville compte 11 870 rognacaise et rognacais¹ (elle reste d'ailleurs assez stable) dont 49 % d'hommes et 51 % de femmes.

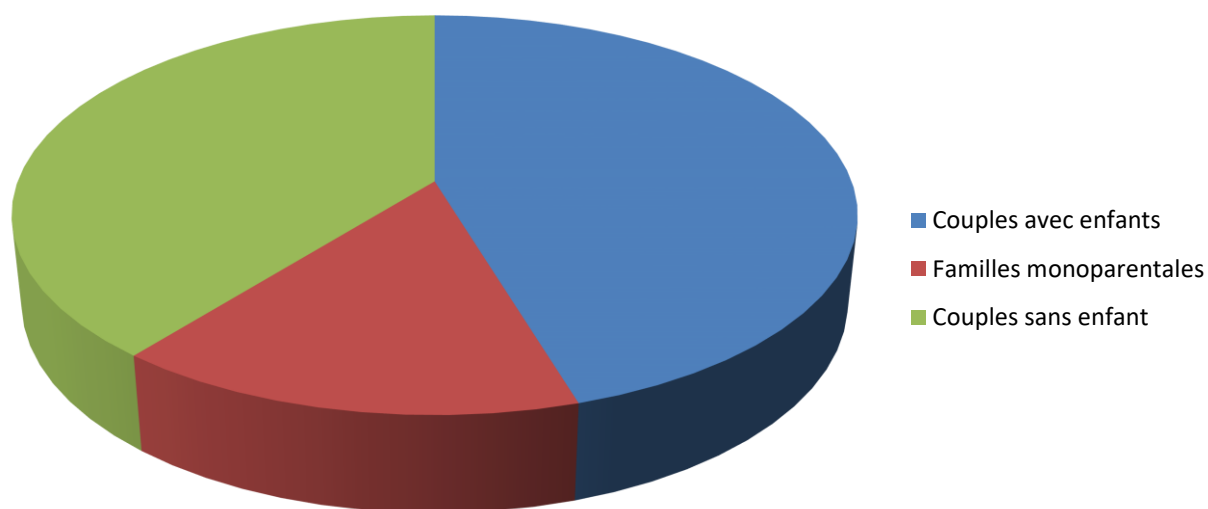
Près de 1259 élèves fréquentent une des 11 écoles de la ville (6 maternelles et 5 élémentaires). Les moins de 14 ans représente 18.5 % de la population.

La composition des familles :

	Valeurs	Pourcentage
Ensemble des familles	3 608	100
Couples avec enfants	1635	45.3
Familles monoparentales	557	15.5
Hommes seuls avec enfants	83	2.3
Femmes seules avec enfants	474	13.1
Couples sans enfant	1 415	39.2

¹ Source insee 2015

Composition des familles



Il y a une nette progression de plus de 100 familles monoparentales depuis 2010 soit plus de 24.6 %.

Les catégories socioprofessionnelles de la personne de référence :

	Valeurs	Pourcentage
Ensemble	4759	100
Agriculteurs exploitants	0	0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	220	4.6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	428	9.0
Professions intermédiaires	902	19.0
Employés	555	11.7
Ouvriers	823	17.3
Retraités	1608	33.8
Autres personnes sans activités professionnelle	222	4.7

G. Les atouts, contraintes et leviers du territoire

➤ Les atouts du territoire :

- L'existence d'un Centre Communal de l'Action Sociale.
- La présence d'un Etaps au sein de la collectivité mis au service des établissements scolaires élémentaires.
- Un tissu associatif élargi, diversifié et dynamique.
- Des infrastructures jeunesse municipales avec des locaux spécifiques et des projets pédagogiques adaptés.
- De nombreuses infrastructures municipales sportives, de loisirs et culturelles.
- L'aménagement et le développement du pourtour de l'étang de Berre ainsi que la colline en proximité offrant un environnement naturel riche.
- Des transports en commun qui desservent positivement l'ensemble du territoire de la commune.

➤ Les leviers du territoire :

- La restructuration interne de l'organisation de la collectivité par la création d'un Service à la population facilitant la transversalité entre les services œuvrant autour des enfants et de leurs familles.
- Un partenariat actif et de proximité entre la collectivité et les équipes éducatives de l'Education Nationale (projet voile et découverte de l'environnement naturel immédiat...).

➤ Les contraintes du territoire :

- La difficulté des parents de venir chercher leurs enfants à 11h 30 pour déjeuner avec eux.
- La demande accrue de loisirs ou de mode de garde en temps périscolaires ou extra-scolaires.
- La complexité du partage des locaux scolaires avec les équipes éducatives de l'Education Nationale ou les équipes du service entretien.
- La fréquentation des axes autoroutiers formant un goulot d'étranglement tôt le matin sur la commune
- La coordination des services LEJ et entretien pour la gestion des temps périscolaires.

- Des familles monoparentales en augmentation qui nécessitent des modes de garde adaptés.
- La progression de la scolarisation des élèves avec des particularités comportementales ou scolaires.
- Un public changeant entre les mercredis périscolaires et les vacances scolaires.

H. Les attentes

La population de Rognac est attentive à la qualité des actions proposées tant au niveau des festivités du service communal que de l'éducation de leurs enfants.

Elle reste très soucieuse de préserver son pouvoir d'achat d'où la mise en place de tarifs calculés suivant le quotient familial.

Elle recherche également un mode de garde de qualité et/ou des activités de loisirs éducatives.

II. Les différents objectifs de la commune

Nos actions n'auraient aucun sens si une ambition claire n'était pas entreprise.

Notre volonté est une continuité éducative dans le cadre essentiel entre les différents acteurs éducatifs : nous développons la co-éducation. Parents, enseignants et animateurs s'inscrivent dans cette démarche afin de **mettre au cœur de nos actions l'enfant**.

Ces objectifs doivent être mis en place en conservant l'égalité d'accès aux différentes activités tant pour des difficultés financières que pour des difficultés physiques liés à une situation de handicap.

Ces objectifs engagent l'ensemble des acteurs.

Les équipes doivent développer chez les enfants des **savoirs, savoirs-être et savoirs-faire** par la pratique d'activités diversifiées en s'appuyant sur les aptitudes et les compétences de chaque enfant par l'entraide et le partage. Les enfants devront prendre **plaisir** dans leurs pratiques éducatives.

A. Les objectifs éducatifs

Ainsi, la ville se dote de 6 objectifs éducatifs qui seront au cœur de toutes les actions de la ville à destination des jeunes :

- Encourager les jeunes à devenir acteur de leurs loisirs et de leurs projets.
- Favoriser la co-éducation dans l'ensemble des actions.
- Faire du jeune un futur citoyen.

- Développer l'épanouissement et l'autonomie des enfants.
- Permettre aux enfants de s'approprier dans le développement durable.
- Permettre l'égalité d'accès pour tous les enfants aux activités d'ouverture au monde et d'apprentissages spécifiques.

B. Les objectifs opérationnels

Notre démarche s'inscrit à travers trois parcours.

Cette démarche doit compter sur une équipe formée, diplômée, investie et exigeante tant par la sécurité des enfants (affective, morale et physique) que par la qualité des animations.

De multiples activités sont menées durant ses différents temps aussi bien sportif, qu'artistique, culturel ou environnemental.

1. Les parcours

a. Le parcours citoyen

- Les actions :
 - La mise en place d'un Conseil Municipal des Enfants
 - L'évaluation régulière dans les activités (périscolaire, extra-scolaire)
 - la mise en place d'activité choisie par les enfants
 - Le développement des rencontres et échanges avec la ville jumelée de Rockenhausen
 - La mise en œuvre des projets des enfants afin que les enfants soient acteurs de leurs avens (exemple Projet vidéo)
 - Le développement dans le cadre d'Erasmus de programme échanges
 - La mise en place des rencontres de l'Education réunissant l'ensemble des acteurs

b. Le parcours sportif, artistique et culturel

- Les actions :
 - Le développement des temps méridien durant cette pause essentielle de l'enfant : ateliers danses, ateliers langue des signes, chants, activités sportives...
 - Permettre le développement de l'imaginaire des enfants à travers la nécessité de temps libre surveillé
 - La mise en place d'évènements au coeur de la ville :
 - La participation à la journée Halloween
 - Les ateliers du Père-Noël lors du marché de Noël
 - La création du spectacle jeunesse
 - Le char du Corso

c. Le parcours du développement durable

➤ Les actions :

- La mise en place de potagers et fleurissement
- Réalisation et utilisation de composteurs
- Création d'activités de recyclages de matériaux
- L'achat de matériaux plus respectueux de l'environnement
- Sensibilisation au tri sélectif
- Visite autour des animaux de la ferme, de l'Afrique...
- Plus de menus des écoles Bio, produits issus de la production agricole environnantes

2. Les actions transversales

➤ Le développement des activités périscolaires et extra-scolaire

Respecter l'alternance des temps d'activités et des temps de repos ou calme dont les enfants ont besoin pour vivre au mieux leurs temps d'enseignements et d'apprentissages

- les garderies périscolaires : accueils et aides aux devoirs

Les horaires : de 7h00 à 8h20 et de 16h00 à 18h30.

Des activités sont mises en place afin de permettre un accueil calme avec le goûter aux enfants et des activités plus élaborées sont proposées lors des accueils du soir.

Pour les écoles ne disposant pas d'études surveillées, la commune a fait le choix de créer une aide aux devoirs par du personnel diplômé (ancien professeur ou niveau master).

Les garderies sont réparties au sein des 6 groupes scolaires. De deux à quatre animateurs accueillent les enfants. Les garderies sont équipées de mobilier, de jeux qui leurs sont dédiés.

Une aide aux devoirs pour des collégiens est mise en place en complément du collège par l'équipe du service LEJ.

- Le temps méridien : primaire et secondaire

Les horaires : de 11h30 à 13h20.

Il s'agit d'un temps de détente, d'échanges pour les enfants après leurs heures de cours.

Des activités sportives sont fortement développées ainsi que des activités artistiques lorsque des salles sont disponibles.

De plus, des projets spécifiques sont mis en place de septembre à mai suivants les années par des animateurs une fois par semaine, avec pour objectif une représentation en fin d'année au CAM (exemple, spectacle chorégraphique, chorale, chants signés) ou un rendu (exposition ou journal).

- Le mercredi périscolaire

Il s'agit d'une journée permettant à l'enfant l'acquisition de savoir, mais surtout de savoir-faire et savoir-être de façon ludique dans la prolongation de la semaine scolaire.

Le développement de projets chorégraphiques, artistiques et culturels tout au long des mercredis.

Cependant, la mise en place de navette est faite pour accompagner les enfants dans leurs pratiques d'activités spécifiques.

- Des activités extra-scolaires de qualité

Les différentes structures jeunesse et les séjours de vacances répondent aux objectifs de la ville suivants des objectifs spécifiques inscrits dans leurs projets pédagogiques respectifs

C. Une réussite éducative pour tous

L'accès à tous aux savoirs et aux loisirs présuppose que nous sommes prêts à accueillir des personnes atteintes de handicaps ou souffrants de maux sanitaires (cf. les Projets d'Accueils Individualisés, PAI).

En effet, l'ensemble des groupes scolaires et des structures jeunes sont en mesure d'accueillir les personnes à mobilités réduites car les locaux sont adaptés.

De plus, les équipes pédagogiques sont également en mesure d'accueillir des enfants atteints de handicaps mentaux avec la possibilité dans le cadre des structures jeunesse de recruter un animateur spécifique pour les soutenir.

Une procédure particulière encadre cet d'accueil : un entretien avec la famille est réalisé afin de permettre d'aborder précisément les difficultés de l'enfant, de mettre en place par la direction d'un suivi spécifique avec une journée (ou plusieurs) d'observation suivant une préoccupation unique : la sécurité de cet enfant et la sécurité du groupe.

A la fin de cette journée, la famille et la direction font un bilan. Soit la sureté de l'enfant et de son groupe n'a posé aucun problème et donc, l'enfant sera accueilli régulièrement, soit au contraire, des difficultés de sécurité sont relevés (violences physiques, morales, tentatives de fugue etc.). Dans ce cas, il faut solutionner pour accueillir l'enfant dans de meilleures conditions.

Concernant les jeunes en difficultés sanitaires (avec les PAI), les familles sont rencontrées individuellement pour qu'elle puisse expliquer les difficultés de l'enfant afin que l'ensemble des équipes enseignantes, de restauration et d'animation aient un accueil homogène de l'enfant C'est lors de ces entretiens que les trousse de soins sont apportés:

Un PAI scolaire sera signé par la directrice de l'école, le médecin scolaire et les parents concernant l'accueil de l'enfant lors des jours scolaires (garderie, temps méridien, école).

Un autre sera contresigné par Madame la 1ère Adjointe de la Commune et le responsable du service jeunesse concernant les PAI des structures jeunesse.

Lors des réunions mensuelles de régulation ou de préparation, l'ensemble des équipes d'animation est clairement informée des enfants qui seront accueillis et qui seront porteurs de handicaps. D'ailleurs les équipes s'appuient sur le guide méthodologique de la sensibilisation à l'accueil des enfants et des jeunes mineurs handicapés, de la direction de la jeunesse.

Ainsi, l'enfant est considéré comme n'importe quel enfant. Cependant une attention particulière lui sera apportée suivant ces difficultés : lors du repas pour les PAI alimentaire ou lors du sport pour les asthmatiques notamment.

Notre objectif c'est d'accueillir l'enfant sans différence.

III. Les moyens mis en place

A. Humains

Les différents services de la ville :

- Le service Jeunesse avec ses équipes pédagogiques : Directeurs et animateurs
- Le service entretien avec ses équipes d'ATSEM et personnels de service
- Et les différents services de la ville

Le service LEJ sera attentif à stabiliser les équipes sur l'année sur chaque secteur afin de permettre la facilitation des règles et de l'identification des adultes référents.

Il devra d'ailleurs pour ses équipes créer des conditions d'épanouissement individuel et collectif.

Et surtout il devra y avoir une vigilance particulière à la passation des responsabilités et à la transition des équipes Atsem /Enseignant/Animateurs/Personnel de restauration et d'entretien/famille.

L'objectif du service LEJ est d'accompagner par des entretiens, réunions, formations l'ensemble de l'équipe intervenant avec les enfants pour obtenir une posture professionnelle optimale garantissant la réussite éducative des enfants.

B. Matériels

Les installations jeunesse (ACM) ou sportives (COSEC...) de grandes qualités permettent d'accueillir et de réaliser des activités dans d'excellentes conditions.

Le mobilier est régulièrement renouvelé.

Le matériel fongible est régulièrement acheté afin de permettre aux différents projets des enfants ou de l'équipe de se réaliser.

Du matériel audio et vidéo permettent de compléter l'offre de loisirs.

C. Financiers

1. La jeunesse, une priorité municipale

Un budget de fonctionnement et d'investissement et/ou des subventions sont alloués par écoles, structures, associations. Une convention de partenariat avec les fédérations d'éducation populaire est établie pour la mise à disposition de personnels d'animation qualifiés durant l'ensemble des temps gérés par la collectivité.

La Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône apporte son soutien technique et financier à travers notamment le Contrat Enfance Jeunesse.

2. Le Contrat Enfance –Jeunesse (CEJ) nouvellement appelé convention territoire globale

C'est un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre la CAF et la commune de Rognac.

Ce contrat « enfance et jeunesse » a deux objectifs principaux :

- Favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil par :
 - un soutien ciblé sur les territoires les moins bien servis, au regard des besoins repérés
 - une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants
 - un encadrement de qualité
 - une implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, la mise en œuvre et l'évaluation des actions
 - une politique tarifaire accessible aux enfants des familles les plus modestes.

- Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands.

D. Les partenaires

Les associations de parents d'élèves qui participent au bon fonctionnement des écoles tant au niveau enseignement qu'au niveau des activités périscolaires.

La communauté enseignante est très impliquée dans la réussite des élèves et souhaite qu'il y ait une véritable continuité éducative.

Ainsi, il est essentiel de veiller au bon fonctionnement sur la pratique éducative des animateurs sur les temps périscolaires avec celui des enseignants afin de préserver la cohérence des actions respectives éducatives.

Le tissu associatif sportif est très développé : tennis club, ASR Basket, associations de danses RCL ou ATLAS... ou bien les différentes associations de jumelage ou environnemental (Nosta Mar...)

Les équipements publics sont régulièrement utilisés : médiathèque de Rognac, école de musique municipale, Centre d'Animation Culturelle, les structures sportives, le parc aquatique familial...

Les services de l'Etat complètent le dispositif avec l'inspection d'académie de l'Education Nationale, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

IV. Le plan mercredi

Les activités des mercredis périscolaires ou des vacances ont exactement les mêmes objectifs.

A. Une thématique à l'année

Au sein des différentes structures jeunesse, la vie quotidienne, lieu primordial dans l'apprentissage du savoir-être, est très suivie. En effet, lors des réunions d'équipe, l'accueil lors de ses différents moments est particulièrement développé pour une prise en charge et un accompagnement de l'enfant de qualité.

Les journées du mercredi se déroulent suivants un thème à l'année. Les vacances scolaires ayant leurs thèmes saisonniers.

De ce fait, de très nombreuses activités sont mises en place répondant aux différents objectifs.

Des animations sont particulièrement attendues car elles permettent l'échange entre l'équipe et les familles comme les spectacles, les kermesses, les expositions ou autres journées festives pour partager un moment de bonheur.

Nous développons différents types d'activités :

- Activités artistiques : activités manuelles, ateliers musicales, chorégraphiques
- Activités scientifiques
- Activités culinaires
- Activités physiques et sportives
- Activités numériques : montage vidéo, photographies, Vidéoprojecteur interactif

Les enfants tout au long de la journée peuvent faire vivre leurs projets à travers les différentes activités. Aux équipes de les accompagner dans leurs démarches citoyennes.

B. Une journée type

7h00 : Arrivée des animateurs, un membre de la direction et Accueil des parents

7h30 : Accueil différencié entre les maternelles et les élémentaires

8h00 : Accueil dans chaque salle par tranche d'âge

8h00 à 9h00 : Collation (jus de fruits, gâteaux, lait...)

9h00/9h30 : Temps d'échanges

9h30/11h15 : Activités du matin rythmées entre activités manuelles, sportives, temps libre, petits jeux en favorisant les petits groupes

11h15/11h30 : Temps d'hygiène

11h30/12h30 : Repas (1^{er} service : maternelle)

12h30/13h30 : Repas (2^e service : élémentaire)

12h30/ 13h00 : Mise en place du temps calme + temps d'hygiène + sieste pour les 3 ans

13h00/14h45 : Temps calme des maternelles

13h30/14h30 : Temps calme des élémentaires

14h30/45 : Début des activités de l'après-midi rythmées entre activités manuelles, sportives, temps libre, petits jeux en favorisant les petits groupes

16h00/16h10 : Temps d'hygiène

16h10 / 16h40 : Goûter au réfectoire ou en extérieur

16h40/17h00 : Bilan de la journée avec les enfants et mise en place de l'accueil du soir

17h00/18h30 : Accueil du soir dans chaque salle (ou en extérieur)

18h30 / 19h00 : Réunion éventuelle

V. L'évaluation du projet

Des réunions des comités de pilotage du PEDT auront lieu avec la présence de Monsieur le Maire, Madame la 1^{ère} Adjointe, la directrice du pôle éducatif, le coordinateur du PEDT et responsable du service LEJ, les directeurs d'écoles, le directeur du service entretien, les parents d'élèves, les partenaires associatifs et les services de l'Etat (Education Nationale, CAF, DDCS...).

Le comité se réunira tous les trimestres pour évaluer et faire évoluer le PEDT.

L'évaluation du projet se fait de différente manière :

- Un retour par jour de la part des jeunes pendant les différents temps sur la journée : temps méridien, garderie périscolaire, structures jeunesse
- Un retour par l'équipe pédagogique tous les mois
- Un bilan général de la part des jeunes réalisé en fin de période scolaire ou le dernier jour des vacances scolaires
- Un bilan général de l'équipe pédagogique qui se fera en fin de période de vacances scolaires ou en fin d'année scolaire

Deux types d'évaluations seront mises en place :

➤ Evaluation quantitative :

- Evaluation des garderies périscolaires :

Nombre d'enfants fréquentant les garderies et la répartition maternelle et élémentaire

Taux d'absence

Taux d'évolution des effectifs des garderies

- Evaluation des temps méridien :

Nombre d'enfants fréquentant les temps méridien et la répartition maternelle et élémentaire

Taux d'absence

Taux d'évolution des temps méridien

- Evaluation des accueils périscolaires :

Nombre d'enfants fréquentant les accueils périscolaires et la répartition maternelle et élémentaire

Taux d'absence

Taux d'évolution des accueils périscolaires

- Evaluation des accueils extra-scolaires :

Nombre d'enfants fréquentant les accueils extra-scolaires et la répartition maternelle et élémentaire

Taux d'absence

Taux d'évolution des accueils extra-scolaires

➤ Evaluation qualitative :

Les objectifs éducatifs	Les objectifs opérationnels	Les critères
Encourager les jeunes à devenir acteur de leurs loisirs et de leurs projets	La mise en place d'un Conseil Municipal des Enfants	Nombre d'actions menées Nombre d'avis positifs lors des bilans
	La mise en oeuvre de leur projet afin qu'il soit acteur de leurs avenir (exemple Projet vidéo)	Nombre de projets mis en place
Favoriser la co-éducation dans l'ensemble des actions	Les rencontres de l'Education Le comité de pilotage	Nombre de réunions entre les différents participants
Faire du jeune un futur citoyen	La mise en place d'activité choisit par les enfants	Nombre d'activités mises en place
	Le développement les rencontres et échanges avec la ville jumelé de Rockenhausen	Nombre d'échanges mis en place
	Le développement dans le cadre d'Erasmus de programme échanges	Nombre d'échanges mis en place
Développer l'épanouissement et l'autonomie des enfants	La création de séjours de vacances et d'activités accessoires	Nombre de séjours créés Nombre d'activités accessoires mises en place
	Permettre le développement de l'imaginaire des enfants à travers la nécessité de temps libre surveillé	Respect des temps libre durant les temps périscolaire
Permettre aux enfants de se saisir de la nécessité de s'inscrire dans le développement durable	La mise en place de potagers et de fleurissement de centres	Nombre de potagers
	L'achat de matériaux plus respectueux de l'environnement : associations, structures communales	Proportion d'achat de matériaux respectueux de l'environnement
	Plus de menus des écoles Bio, produits issus de la production agricole environnantes	Nombre de repas bio distribués aux enfants
	Création d'activités de recyclages de matériaux	Nombre d'activités faites Diversités des matériaux utilisés

	L'achat de matériaux plus respectueux de l'environnement :	Proportion d'achat respectueux de l'environnement
Permettre l'égalité d'accès pour tous les enfants aux activités d'ouverture au monde et d'apprentissages spécifiques	Le développement des temps méridien	Nombre d'activités mises en place Nombres d'enfants présents
	La mise en place d'évènements au coeur de la ville	Nombre d'évènements organisés

PERSPECTIVE

Les orientations de la politique éducative communale s'orientent sur des axes forts garants de la réussite éducative des enfants.

Le Conseil Municipal des Enfants devient l'organe officiel de prise en compte de la parole des enfants. Ces jeunes élus s'impliquent avec dynamisme et montrent leurs préoccupations tant au niveau communal que mondial.

Dans l'avenir, la commune souhaite s'orienter vers une labellisation par l'UNICEF en tant que *ville amie des enfants*. Cette initiative permettrait de démontrer l'attachement de l'ensemble des acteurs éducatifs aux droits de l'enfant.

Enfin, une réflexion s'engage pour l'évolution de la commune vers le concept de « *ville apprenante* », une ville qui favoriserait l'apprentissage tout au long de sa vie dans tous les lieux du territoire rognacais.

ANNEXE